

Le CIPD et le FFSU, co-organisateurs du Prix Prévention de la Délinquance, ont réuni le 29 septembre 2015 les membres du Jury appelés à se prononcer sur les projets ayant répondu à l'appel à concourir qui portait cette année sur *Cybercriminalité et prévention dans l'espace numérique*.

Le jury était constitué des personnalités suivantes :

- Eric DEBARBIEUX, Délégué ministériel en charge de la prévention et lutte contre les violences scolaires
- Jean-Yves LATOURNERIE, préfet chargé de la lutte contre les cybermenaces
- Patrick HAUVUY, Directeur de l'association ALC (lauréat du PPD 2014)
- François MOLINS, Procureur de la République près le TGI de Paris
- Pierre N'GAHANE, préfet, secrétaire général du CIPD
- Eric PERES, rapporteur de l'avis du CESE "Les données numériques : un enjeu d'éducation et de citoyenneté" et titulaire de la Commission nationale de la CNIL
- Michèle RAMIS, Ambassadrice chargée de la lutte contre la criminalité organisée
- Roger VICOT, Maire de Lomme, Président du FFSU
- Marc WATIN-AUGOUARD, Général de Gendarmerie, fondateur du forum international sur la cybercriminalité (FIC)

Pour mémoire ce prix est ouvert aux collectivités territoriales, institutions publiques (directions, services, établissements), organismes privés (transporteurs publics, bailleurs sociaux), partenaires de la société civile qui mettent en œuvre un projet orienté vers la prévention de la délinquance. Par projet, il est entendu actions, mesures, outils, dispositifs au caractère innovant, pérenne et dont les effets sont mesurables.

Le périmètre de ces initiatives innovantes devaient prioritairement porter sur :

- les dispositifs de sécurité susceptibles de prévenir et de maîtriser les risques liés aux usages du cyber-espace, ainsi que les partenariats sur lesquels ils reposent
- la promotion d'une politique de sécurité et de protection des données numériques pour sensibiliser aux risques encourus et valoriser les bonnes pratiques dans l'usage d'Internet et la manipulation des données numériques
- les propositions relatives à une éducation numérique au profit d'une citoyenneté pleine et entière
- la prise en charge des victimes de cyber-criminalité et le repérage des personnes vulnérables, potentielles victimes
- la prévention du cyber-harcèlement (notamment scolaire) via les réseaux sociaux et des nouveaux risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies

19 projets ont été retenus à la sélection : **8** associations, **5** services du Ministère de l'Intérieur, **2** collectivités territoriales, **2** entreprises du secteur privé, **1** Centre d'information sur le droit des femmes et des familles, **1** Maison de la Justice et du Droit .

Le prix se décompose en trois trophées:

- 10 000 euros pour le lauréat,
- 5000 euros pour le second,
- 3000 euros pour le troisième.

Le lauréat représente la France au Prix Européen de Prévention de la Criminalité.

La cérémonie de remise des trophées du Prix Prévention de la Délinquance 2015, qui portait sur la cybercriminalité et la prévention dans l'espace numérique, s'est déroulée le 22 octobre au Ministère de l'intérieur.



Lauréat

Conseil Départemental 93, Espace Tête à Tête : « Face To Face »

L'Espace « Tête à Tête » du Conseil Départemental de Seine Saint Denis, situé au sein du Centre Commercial de Rosny sous Bois, a été récompensé pour son projet « Face to Face, comment resté connecté(e) avec toi-même ». Cette exposition ludique et interactive plonge le visiteur dans « Face to Face » un nouveau réseau social numérique dédié aux jeunes en leur permettant d'aborder les dangers du Net et utilisations problématiques dont ils peuvent être auteur-e-s ou victimes sur les réseaux sociaux numériques (utilisation des données personnelles, sexting, usurpation d'identité, harcèlement, diffamation...).

[Visionner la vidéo de présentation](#)

Contact : Dorothée Lamarche dlamarche@cg93.fr ; Evelyne Dorvillius edorvillius@cg93.fr

2ème prix

Gendarmerie Nationale et Axa Prévention : « Permis Internet »

Le 2ème Prix a été attribué au Permis Internet, formation en milieu scolaire à destination d'élèves de CM2 sur les risques, règles de prudence et bons usages d'internet suivie d'un examen et de la remise officielle du Permis Internet.

[Visionner la vidéo de présentation](#)

Contact : Lt.colonel Yves Vincent yves.vincent@gendarmerie.interieur.gouv.fr

3ème prix

Centre Hubertine Auclert : « Stop au Cybersexisme »

Le 3ème Prix récompense la campagne « Stop au cybersexisme » sur les violences sexistes et sexuelles en ligne ("slut shaming", usurpation d'identité, harcèlement sexuel, partage de photos/vidéo intimes...) relayée sur internet et réseaux sociaux (Facebook, twitter, tumblr) pour cibler les jeunes et diffusée dans les transports d'Ile de France et les médias pour sensibiliser le grand public.

[Visionner la vidéo de présentation](#)

Contact : Aurélie Latoures aurelie.latoures@hubertine.fr

Distinction spéciale du jury

AFA (Association des fournisseurs d'accès et de services Internet) : « Point de Contact »

Le jury a également tenu à distinguer l'FA pour son service de signalement en ligne « Point de Contact » qui permet aux internautes de signaler du contenu potentiellement illicite afin de le retirer le plus rapidement possible.

[Visionner la vidéo de présentation](#)

Contact : Carole Gay cgay@afa-france.com

